



Publif@rum 7, 2007

Constellations francophones

Abdelouahed MABROUR

L'alternance codique arabe/français : emplois et fonctions

Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell'Università di Genova

Pour citer cet article :

Abdelouahed MABROUR, *L'alternance codique arabe/français : emplois et fonctions*, Constellations francophones, Publifarum, n. 7, pubblicato il 2007, consultato il 03/07/2024, url: http://farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=67

Editore Publifarum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Univerità di Genova)

<http://www.farum.it/publifarum/>

<http://www.farum.it>

Documento accessibile in rete su:

http://www.farum.it/publifarum/ezine_articles.php?art_id=67

Document généré automatiquement le 03/07/2024.

L'alternance codique arabe/français : emplois et fonctions

Abdelouahed MABROUR

Table

Références bibliographiques :

Le paysage sociolinguistique au Maroc se caractérise par l'existence de plusieurs langues (et variétés de langue) régies par des règles historiques, sociopolitiques et culturelles bien déterminées.

Cette situation n'est pas propre au Maroc. Elle caractérise, à des degrés variables, certains pays du Maghreb, plus particulièrement l'Algérie et la Tunisie, les pays de l'Afrique subsaharienne et, d'une manière plus générale, les pays anciennement colonisés.

La particularité du "marché linguistique" d'un pays comme le Maroc réside dans le fait qu'outre la relation "ambiguë" qui existe entre les langues nationales, arabe et amazighe¹, la confrontation s'étend à une langue "étrangère", voire à deux ou plus.

Les aspects les plus saillants de cette hétérogénéité linguistique relèvent de la nature des relations qui relient entre elles ces langues en présence. Dans la mesure où il est difficile, vu le temps qui nous est imparti, de faire le tour de cette question et de nous arrêter plus longuement aux différentes stations historiques qui ont façonné le paysage linguistique actuel, nous nous limiterons à donner un bref aperçu sur une cohabitation très controversée (pacifique pour certains, conflictuelle pour d'autres).

Considérons d'abord les langues nationales. Celles-ci sont au nombre de trois: l'arabe dialectal (AD), l'amazighe (A) et l'arabe standard (AS)². Précisons que l'AD et l'AS se trouvent en situation diglossique³: la première langue est réservée aux domaines de la famille, de l'intimité, des locuteurs arabophones; la seconde couvre des domaines réservés habituellement à l'espace "lettré" (médias, enseignement, administration, diffusion des biens culturels, ...). Elles répondent successivement à ce que FERGUSON (1959) désigne par Low Variety et High Variety. Ces deux codes se trouvent en situation de bilinguisme vis-à-vis de l'amazighe. Il est à remarquer que cette situation profite aux locuteurs arabophones dont la langue maternelle constitue la langue véhiculaire à l'échelle nationale. Il est à noter également que ni l'AD ni l'A ne sont des langues d'enseignement⁴.

Une fois à l'école⁵, le jeune apprenant se trouve confronté à une langue qu'il découvre pour la première fois. Bien qu'elle soit statutairement la langue officielle du pays, l'AS n'est la langue maternelle de personne. Elle est coupée de la réalité quotidienne. Deux ans plus tard, c'est-à-dire à partir de la troisième année primaire, le jeune écolier découvrira une deuxième langue, étrangère cette fois-ci à son environnement socioculturel parce qu'elle a ses racines en dehors du territoire national: le français.

Ainsi, outre le bilinguisme avec diglossie (FISHMAN 1971) et le trilinguisme pour les amazighophones, vient s'ajouter une langue qui va accentuer le déséquilibre constaté par l'introduction de l'AS. Au dualisme écrit/oral s'ajoutera un dualisme culturel (MOATASSIME 1992) qui va perturber davantage la vie "affective et intellectuelle" du jeune apprenant. Ayant commencé à assimiler la graphie et l'écriture arabe, il sera appelé à faire face au système de la trace latine (de gauche à droite) et à des sons qui sont étrangers aussi bien au système phonétique de sa langue première qu'à celui de l'arabe scolaire. Cette langue va l'accompagner d'une manière ou d'une autre, le long de sa scolarisation, au primaire, au secondaire et au supérieur, en tant que langue d'enseignement ou langue complémentaire. La présence de ce code ne se limite pas à l'environnement scolaire de l'apprenant, elle l'outrepasse pour concurrencer, et parfois occuper, plusieurs espaces habituellement réservés à la langue officielle: école, administration, médias, ...

Cela nous amène à nous interroger sur le statut de la langue de l'ancien occupant: est-elle une langue étrangère au même titre que l'anglais ou l'espagnol, qu'on introduisait à partir du secondaire⁶? L'importance dont bénéficie le français fait que celui-ci ne remplit ni la fonction de simple langue étrangère (elle est la première langue étrangère au Maroc, elle est considérée aussi

comme la langue de l'ouverture sur la modernité), ni celle d'une langue seconde comme c'est le cas de certains pays de l'Afrique francophone où le français est "appris pour enseigner d'autres matières qu'elle-même (DUMONT et MAURER 1995: 192).

Si le Maroc avait connu cette situation avant et au lendemain de son indépendance (où les trois-quarts de l'emploi du temps pédagogique étaient occupés par un enseignement en langue française, MOATASSIME 1974, 1992), la politique d'arabisation, partielle au départ et complète aujourd'hui, du moins dans l'enseignement primaire et secondaire, a sensiblement réduit l'espace que cette langue occupait pendant le protectorat et même jusqu'aux années 60 et 70. L'arabisation, un des quatre objectifs proclamés après l'indépendance, consiste, comme nous pouvons le lire dans un document de l'I.E.R.A (1989: 6), "à rendre à la langue arabe la place qu'elle avait perdu durant la période coloniale, c'est-à-dire lui permettre de remplir à nouveau pleinement son rôle de langue nationale assurant des fonctions de communication, de formation et de gestion à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie collective".

Toutefois, d'aucuns accusent l'arabisation d'être à l'origine de la baisse de niveau en français: les apprenants d'aujourd'hui le manieraient moins aisément que leurs aînés et il serait connu par eux comme une langue écrite et lue beaucoup plus que comme une langue parlée et pratiquée.

Parmi les manifestations de cette cohabitation linguistique et culturelle assez controversée, on cite, très souvent, la pression interne qu'exerce la langue française, en tant que langue prêteuse, au niveau de l'emprunt et du mélange codique.

Le code switching, [appelé aussi "alternance codique", "alternance de codes", qualifié de "discours mélangé" (NISSABOURY, 1999), de "rencontre d'habitudes linguistiques" (CHARNET, 1999), de "heurt de deux langues (LAFONT, 1997)] a fait l'objet de nombreuses études se réclamant d'écoles, d'orientations et d'approches différentes. Perçu jusqu'à une date récente comme une pratique langagière "déviante", "marginale et transitoire" (GUMPERZ 1989), le code switching commence à susciter un intérêt certain dans la littérature "-olinguistique" (psycho- et socio-). Entendu comme une manifestation d'un "bilinguisme idéal" (WEINREICH, 1953), comme un stade intermédiaire dans l'évolution linguistique d'une langue ou variété de langue entre l'emprunt et les interférences — "manifestations minimales du contact linguistique — et les pidgins" (GARDNER-CHLOROS, 1983), ou encore en tant qu'un signe de "décadence linguistique" (HOFFMANN, 1991), d'"inculture" ou de "mutilation linguistique".

Qu'est-ce que donc le code-switching ?

Il faut noter que les définitions abondent au point de s'opposer parfois. On s'accorde, toutefois, à considérer cet aspect du contact linguistique comme:

"l'emploi de deux variétés linguistiques ou plus dans la même interaction (à l'exclusion des emprunts bien établis)"¹⁰.

D'autres travaux sont venus approfondir cette notion et, partant, en préciser la portée significative et méthodologique, en fonction de la diversité des situations où deux langues (ou deux variétés de langue) ou plus se trouvent, d'une manière ou d'une autre, en contact, mais aussi en fonction des particularités de ceux qui manipulent ces idiomes. D'ailleurs l'appellation "switching" évoque à l'esprit à la fois "le processus intellectuel et neurophysiologique lié à ce changement" et "le mode de parler où l'on change fréquemment de variétés" (gardner-chloros, 1983, p. 25).

"Switching", gérondif du verbe "to switch" :

- a) off "éteindre"
- b) on "mettre en marche"

"par extension sémantique" : changer, mais changer brutalement "plutôt que graduellement"

A ces deux approches, psycholinguistique et sociolinguistique, s'ajoute une troisième, une approche dite "intégrée" "visant à savoir non seulement quand le code-switching se produit, mais aussi comment, où et pourquoi" (SANKOFF et POPLACK, 1980).

Ces questions reprennent, de manière signifiée, celles soulevées dans un article célèbre du sociolinguiste américain FISHMAN¹¹. Elles mettent en avant la complexité du phénomène à analyser.

Aux yeux de KACHRU (1978), le code-switching (à connotation psychologique) doit être distingué du "code-mixing" (à base linguistique : règles linguistiques, fonctionnelles) et du "odd-mixing" (un fourre-tout où sont regroupées les formes qui n'appartiennent ni au premier ni au deuxième).

MCLAUGHLIN va dans ce sens et considère que le code-switching concerne le changement de langue entre phrases ou propositions, tandis que le code-mixing est réservé à l'utilisation d'un lexème à l'intérieur d'une phrase ou d'une proposition. C'est ce que d'autres chercheurs désignent par code-switching intrapropositionnel et code-switching interpropositionnel. Cette

situation s'apparente beaucoup plus à ce que NTHARKIRIYE (1999) appelle alternance de langue (passage de L1 à L2 dans la même interaction par le même locuteur) et qu'il oppose à la fois aux "choix de langue" (c. à. d. qu'un locuteur choisit une langue ou une variété de langue en fonction du choix du sujet de la communication) et au "changement de langue" (passage de L1 à L2 lorsqu'on change de tour de parole). Cette situation caractérise, à bien des égards, les communautés où prévaut un bilinguisme doublé d'une (di) ou (tri)glossie. Elle traduit un des multiples aspects du conflit linguistique, sachant que

"les formes de la domination, comme le souligne KREMnitz [(1981, pp. 65-66), vont de celles qui sont clairement répressives (...) jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique", et sachant également qu'"un conflit linguistique peut être latent ou aigu, selon les conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle il se présente" (*Idem*).

La société marocaine¹² (pour ne pas dire maghrébine), "chantier porteur de tensions" (LAROSSI, 1997) linguistiques et culturelles, offre un échantillon représentatif de ce que peut être l'alternance dans les conversations de locuteurs marocains ayant en partage, à des degrés fort variés, le maniement de deux codes ou plus, plus particulièrement l'arabe (marocain, médian, standard) et le français, considéré comme langue "étrangère", seconde", "privilégiée", ...

Un simple coup d'œil sur le corpus présenté ici sous forme de séquences de documents audiovisuels, montrerait, la grande variété et partant la complexité du phénomène à analyser, aussi bien au niveau micro(socio)linguistique (inhérent à l'acte de parole) qu'au niveau macro(socio)linguistique (se rapportant aux domaines d'emploi).

Les sept ou huit minutes qu'on vient de visionner (en plus de bien d'autres séquences)¹³ comportent plus de cent tours de parole. Les locuteurs sont des deux sexes, de différentes tranches d'âge et appartiennent très manifestement à des milieux socio-professionnels très variés. La langue de base est très souvent l'une des variétés de l'arabe, à l'exception de l'énoncé 12 où le discours primaire, d'abord en arabe, se matérialise, orienté en cela par l'intervention directe de l'animatrice, à un moment du débat, en français¹⁴:

L1: *ka-nactabar l-maraksijja ka-manhaZ djal d-dinamijja l-'iztimacijja la 'akkal la 'ktar (...)*

l-li hijja la praxis ma?i l-mumarasa 'infilakan m?i -kadilin kan-karrb-u 'ktar m?-lakika (...)

m?i – mutakkaf-in u la classe ...nas ... m?n 'al-barlaman...

[Je considère le marxisme comme une méthode de dynamique sociale, ni plus ni moins (...) (qui) c'est la praxis et non la pratique (c'est au contact des prolétaires que nous nous rapprochons de la vérité (...) des intellectuels ou de la classe... du parlement...]

L2 : Vous pouvez parler en français *j?mk?n l?k tk?l?m b?l-faransijja* si cela...

L1 : (...) lequel lui-même fonde la primauté de l'action chez les travailleurs
*'al-kadilin bi?akl camm : 'al-cummal wal-falla'in*¹⁵.

Le changement de langue est très rare: 12 et 25 (2M émission pour enfants).

L1 (*animatrice de l'émission*) ; L2 (*le clown qui l'accompagne*)

L1 : Mais d'abord, c'est quoi ça ? C'est quoi cette ficelle ?

L2 : *hada wal?d l-lacb Zdid djali*

[C'est un nouveau jeu (à moi)]

L1 : *lacb Zdid djal?k ?*

[Un nouveau jeu à toi ?]

L2 : *ijjeh*

[oui]

